

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
SEANCE MARDI 26 MAI 2026**

CONSEILLERS MUNICIPAUX :	
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	13
Procurations :	2
Absent :	0

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BECHETOILLE Xavier, BOUDON Sophie, CHALIER-PASCAL Maryline, CHAMPREDON Éric, CUMINAL Yannick, DOLADILLE Damien, GRANIER Guylhem, PARENT Philippe, PAULHAC Corinne, RODIER Sylvain, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine, VASSAL Aurore.

Présents par procuration : Madame BOUDON Sophie à Madame VASSAL Aurore, Madame PANTEL-BEILLA Emilie à Madame SOULIER Anne.

Absent :

Secrétaire de séance : Madame TREBUCHON Géraldine

2- OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Monsieur le Maire présente les demandes de subventions de diverses associations :

- Subventions aux associations sportives

Judo-Club Saint-Alban

Président : Anne-Marie TEISSANDIER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Tennis Club Saint-Alban

Co-Présidentes : Maryline CUMINAL et Martine BARBABIANCA

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 100 €.

Pétanque Saint-Albanaise

Président : Francis NURIT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 €.

L'Entente Nord Lozère

Présidents : Hervé BRUGERON et DELTOUR Christophe.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 4500 €.

Gymnastique volontaire

Président : Patricia NEMETH

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 450 €.

Si la bête du Gévaudan m'était contée

Président : Hervé BOYAC

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 180 €.

Enjoy the Silence

Président : Christian BECKER

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 500 €.

Jeunes Agriculteurs Cantons du Malzieu et de Saint-Alban

Président : Hervé BOUDON

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 400 €.

FNACA section locale de Saint Alban

Président : Jean BOULET

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 80 €.

Graines de folie :

Présidence de manière collégiale : Marie LAHAYE, Louise BENET, Cécile BONHOMME, Pierrick TRAUCHESSEC, Stéphane PONCE, Alexandre BURTIN et Christian BECKER.

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 150 €.

La Joie de Sauver :

Présidente : Mathilde CANONVILLE

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 150 €.

Les Cousettes de la Margeride :

Présidente : Monique DOLADILLE

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 300 €.

Les Ventres Noirs :

Président : Philippe PARENT

Suite à la demande de l'association, Monsieur le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 1 500€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les subventions et précise que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du BP 2026.

(Monsieur Philippe PARENT ne prend pas part au vote)

Le Maire,

Samuel SOULIER

